



ARDENNE METROPOLE

Communauté d'Agglomération

130.000 habitants
65 communes

[Vrigne aux Bois - mairie](#)

Lettre hebdomadaire d'information – Première année

Numéro 29 - 12 octobre 2015

[DES IDEES ET UN SAPIN](#)

magalie.ringeval@ardenne-metropole.fr

Scoop ! Cette année, Noël tombe le 25 décembre... Plus sérieusement, un petit groupe d'agents enthousiastes s'est spontanément réuni afin d'organiser le premier arbre de Noël propre aux agents d'Ardenne Métropole. L'idée de base est avant tout de permettre à tous de se retrouver pour passer un moment convivial, avec si possible quelques cadeaux pour les plus jeunes, au pied d'un sapin. Toutes les bonnes volontés (et idées...) étant les bienvenues, n'hésitez pas à contacter les porteurs de ce projet, voire à les rejoindre.

[FEDER ET LEADER SONT A L'HEURE](#)

christine.duchenois@ardenne-metropole.fr

La cellule Développement territorial et Aménagement de notre communauté d'agglomération met ces jours-ci la dernière main à deux dossiers de candidature. Le premier, concernant le programme Leader, doit être bouclé pour le 30 octobre, soit tout juste un mois avant le second, qui concerne cette fois l'axe 5 du Feder. Autre similitude, il s'agit dans les deux cas d'accéder à des fonds européens. Seule différence, leader concerne les zones rurales, Feder les secteurs urbains. Le nom des territoires retenus sera dévoilé dans le courant du premier trimestre 2016.

[UNE ETUDE CHIFFREE POUR LE CAMPUS](#)

jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

Le projet de création d'un campus universitaire digne de ce nom sur le site du Moulin Leblanc, à Charleville-Mézières, franchit étape après étape. La prochaine va consister à lancer une consultation destinée à déterminer l'identité du prestataire qui sera chargé de chiffrer financièrement le montant des aménagements envisagés sur le site, ainsi que d'établir un calendrier. Les résultats de cette étude sont attendus pour le 15 décembre.

[LA MOBILITE RECOMPENSEE](#)

alexandrine.zietek@ardenne-metropole.fr

Les mouvements en cours au sein de nos services (mutualisation, déménagement...) entraînent parfois des changements de résidence administrative. Et cela peut se traduire par un allongement du trajet quotidien domicile-lieu de travail. Afin de ne pas pénaliser les agents concernés, le service des Ressources humaines travaille actuellement à la mise en place d'une indemnité de mobilité compensatrice. Tous les détails chiffrés dans un prochain numéro...